

Bye Bye Université Paul Sabatier !!!!

17 décembre 2024

Le décret EPE tant attendu par la présidence est sorti la semaine dernière signé par un gouvernement déjà plus là. Officiellement et pour le pire, notre université disparaît, change de statut et de NOM le 1er janvier 2025.

Bye Bye Université Paul Sabatier !!!! Vive TOULOUSE à nous SHANGHAI !!!!!

Depuis le mois de septembre, la CGT rappelle à la présidente et son entourage, que dans ce grand changement elle a des devoirs : celui de préalablement s'assurer que la santé et la sécurité au travail de tous les agent.es ne seront pas impactés. Le 12 septembre au CSAE la majorité des représentant.es ont voté contre le projet EPE, un syndicat s'abstient il veut rester à la table de négociation. Le 28 novembre un second CSAE, les syndicats donnent un avis favorable pour Règlement Intérieur provisoire du futur EPE pourtant rejeté en septembre. La CGT seule s'est prononcée contre. La présidence ne cherche même plus à le dissimuler, elle ne respectera pas la loi, le ministère, à l'origine de la commande, détourne la tête.

Avec la signature du décret, nous allons devoir être vigilant.es. La présidence promet de ne rien changer, mais par là ne respecte pas l'esprit de l'EPE.

L'EPE c'est l'expérimentation et le changement pour le regroupement des établissements. Et ce changement ce fera forcément contre nos intérêts. C'est pourquoi nous vous appelons à la vigilance et à la réactivité, pour rappeler à ceux qui nous dirigent leurs responsabilités. Pour mémoire, nombres d'EPE ont vu la disparition de diplômes nationaux au profits de diplômes payant. Nombre d'EPE connaissent des problèmes au niveau de la vie démocratique, entre autre à cause de l'entrée du privé dans les CA des universités. Les EPE, on l'a vu dernièrement, n'échappent pas aux problèmes financiers. Les services de l'université en charge de mettre en route cette énorme machine ne sont pas armés pour le faire, étant déjà débordés par le travail courant. Rien n'est posé concernant l'absorption des services de la Comue.

Ont nous a promis plus d'argent et plus de recherche, mais d'où va venir cette manne ? A qui est elle destinée ? L'état a décidé de ne plus fournir les fonds qui permettraient à nos universités de tourner normalement.

Pour tout cela, agentes et agents de Paul Sabatier, soyez sur le qui vive afin que la future présidence du nouvel EPE ne détruise pas nos conditions de travail. Soyez convaincu que dès lors toutes détériorations de votre santé dans l'exercice de votre service dans ce nouvel établissement est imputable à l'employeur. La présidente en refusant de respecter la loi en porte maintenant la responsabilité pénale et avec elle l'établissement Université de Toulouse. La CGT sera à vos côtés pour faire valoir vos droits.

Sur ce projet la CGT s'est impliquée depuis avril dernier pour la défense de vos intérêts, elle n'a pas changé d'avis. **Cette commande d'un gouvernement néolibéral n'a de but que la destruction du service public il n'y a rien à négocier !!!**

Pour prendre contact avec la CGT Ferc Sup Toulouse-Occitanie Permanences Syndicales

A l'université Toulouse 3 (118 route de Narbonne Toulouse),
tous les mercredi entre 13h et 15h, au local du bât 2A 2ème étage
(rendez vous conseillé secretaire.cgt.tlse3@free.fr ou 07 73 65 55 74)

